

2026

**Agence Togolaise de Presse**  
BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

28 janvier 2026

COOPERATION TOGO - PLAN INTERNATIONAL/PROMOTION DES DROITS DES ENFANTS:

## **LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE REÇOIT LA DIRECTRICE GENERALE DE PLAN INTERNATIONAL**

**Lomé, 28 jan. (ATOP)** - Le Président de l'Assemblée nationale, Prof Komi Selom Klassou, s'est entretenu avec la directrice générale (CEO) de Plan International, Mme Reena Ghelani, le mardi 27 janvier à Lomé, dans le cadre de sa visite officielle au Togo pour promouvoir les droits des enfants.

L'audience s'inscrit dans la dynamique de collaboration entre Plan International et les institutions nationales, en cohérence avec les priorités du pays en matière de développement humain durable et d'inclusion sociale.

La rencontre a constitué un moment d'échanges constructifs sur les efforts en faveur de la promotion des droits des enfants, de l'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que du renforcement de la protection de l'enfant, notamment dans les communautés les plus vulnérables.

A la sortie de l'audience, Mme Reena Ghelani a salué l'engagement des autorités togolaises en faveur des politiques publiques orientées vers la protection de l'enfance,



*Mme Reena Ghelani et le président Klassou*

### **SOMMAIRE**

<i>ECHOS DE LA CAPITALE</i> -----	2-5
<i>NOUVELLES DES PREFECTURES</i> -----	5-15
<i>SPORTS</i> -----	15-17

l'éducation inclusive, l'autonomisation des filles, la lutte contre toutes formes de violences basées sur le genre et de la santé ainsi que de l'économie. « Nous avons eu à discuter de l'éducation, nous espérons nous assurer que tous les enfants, que ce soit fille comme garçon, puissent rester à l'école et avoir une éducation de bonne qualité », a-t-elle dit. Mme Ghelani a rappelé que Plan international s'est installé au Togo, il y a 40 ans. « Le gouvernement est très convivial. Nous sommes là pour voir comment nous pouvons renforcer ce lien de convivialité et de partenariat avec le Togo. Nous avons des projets et nous travaillons actuellement avec les filles et les communautés pour assurer un accès à la santé et pour que les femmes soient autonomes. Donc, nous savons tous que dans nos communautés, éduquer une fille, c'est éduquer toute une nation », a-t-elle évoqué.



*Mme Reena Ghelani*

Mme Ghelani a réaffirmé la volonté de Plan International de poursuivre son appui technique et programmatique aux actions menées par l'État togolais en faveur d'une société plus inclusive, équitable et protectrice. « Nous continuerons nos discussions avec le gouvernement pour voir comment nos plans pourraient entrer dans la politique nationale », a conclu la directrice générale (CEO) de Plan International.

Le Président de l'Assemblée nationale a exprimé son intérêt pour les initiatives de Plan International au Togo. Il a souligné le rôle stratégique du Parlement dans l'élaboration et l'adoption de lois contribuant à renforcer les droits de l'enfant et des jeunes, notamment des filles, ainsi que la consolidation des mécanismes de protection. Il a aussi évoqué l'importance du Réseau des parlements d'enfants, en tant que cadre structurant de participation des enfants aux questions de gouvernance et de droits humains.

### **Zoom sur le parcours de Reena Ghelani**

A la tête de Plan International, Reena Ghelani apporte une expertise de plus de 25 ans dans les secteurs humanitaire et du développement. Ancienne secrétaire générale adjointe aux Nations unies, elle a dirigé des initiatives mondiales majeures sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et la gestion des crises. Son leadership stratégique guide aujourd'hui l'action de Plan International pour une société plus équitable et protectrice des droits fondamentaux des enfants. ATOP/SED/FD/KYA

## **ECHOS DE LA CAPITALE**

8<sup>e</sup> EDITION DES REMTP :

**DES ACQUIS ET STRATEGIES D'ADAPTATION AUX DEFIS EMERGENTS  
CONSOLIDES**

**Lomé, 28 jan. (ATOP)** - La 8<sup>e</sup> édition des Rencontres du marché des titres publics (REMTP) organisées par l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA-titres) se tient les 27 et 28 janvier à Lomé. Ce rendez-vous annuel porte sur la consolidation des acquis et des stratégies d'adaptation aux marchés émergents. La cérémonie a été couplée à l'activation de la plateforme de cotation, de négociation et de transaction du marché secondaire et du public baptisée « UT Marché ».

Cet événement du marché financier régional regroupe les investisseurs institutionnels, les intermédiaires de marché et des experts financiers de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'objectif est d'échanger sur le renforcement des fondamentaux du marché, son adaptation aux dynamiques régionales et internationales, et les leviers d'un marché plus transparent, résilient et attractif.



*L'assistance suivant...*



*...le ministre Barcola ouvrant les travaux*

La rencontre va permettre de rencontrer les émetteurs et d'explorer de nouvelles opportunités sur le marché primaire et secondaire, de discuter des innovations en matière de produits, de cotation et de liquidité et de renforcer leur rôle d'intermédiaires clés dans le développement du Marché des titres publics régional. Il s'agira aussi de présenter le bilan 2025 du marché des titres et les perspectives 2026, de partager leur vision et leurs stratégies, afin de renforcer les acquis.

Les discussions s'articulent autour de trois chantiers structurants. Le premier porte sur la transparence et la formation des prix. Le second concerne l'infrastructure de marché, avec un chantier conduit en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) et d'autres acteurs, visant à dynamiser le marché secondaire. Le troisième chantier porte sur l'élargissement des canaux d'investissement en monnaie locale, considéré comme un levier clé pour le développement du marché.



*Lancement de la plateforme cotation et de négociation*

Jean-Claude Kassi Brou, a souligné que le marché des outils publics dispose encore d'une marge de progression importante pour atteindre son plein potentiel et jouer son rôle dans le financement du développement : « Sur le marché primaire, le cours d'équipe émis est passé de 5,6% d'utilité en 2014 à près de 15% en 2025 et confirme le rôle central de ce marché dans le financement des politiques publiques ».

Le directeur de l'UMOA-Titres, Mme Oulimata N'Diayé Diassé, a indiqué que cette rencontre est d'une importance capitale qu'on accorde pour l'élargissement du marché public.

La plateforme de transparence et de cotation vise à moderniser et à dynamiser le marché secondaire et à renforcer l'efficacité globale du marché financier.

ATOP/FD/AR/KYA

## DECENTRALISATION ET PLANIFICATION TERRITORIALE : **LE GUIDE NATIONAL DES PLANS DE DEVELOPPEMENT REGIONAUX VALIDÉ**

**Lomé, 28 jan. (ATOP)** – Le ministère délégué chargé du développement local a organisé, le mardi 27 janvier à Lomé, un atelier national de validation finale du guide national d'élaboration des Plans de développement régionaux (PDR), avec l'appui technique et financier de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) et de la coopération allemande (GIZ).



*Les participants*

L'objectif est de valider, de manière participative et inclusive, le contenu du guide afin d'en garantir l'appropriation et l'utilisation harmonisée par l'ensemble des acteurs des cinq régions du Togo. L'élaboration de ce guide national s'est inscrite dans la dynamique de renforcement de la décentralisation et de la territorialisation des politiques publiques engagées par le gouvernement. Ce document stratégique vise à doter les régions d'un outil harmonisé, méthodologique et opérationnel pour la planification de leur développement, en cohérence avec les orientations nationales et les ODD. Le guide ambitionne de renforcer la capacité des régions à concevoir des plans de développement réalistes, inclusifs et durables, tenant compte des potentialités locales, des enjeux socio-économiques, environnementaux et climatiques, ainsi que des attentes des populations.

Le ministre délégué chargé du Développement local, Koamy Gomado, a remercié les partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement constant. Il a salué la contribution des participants et annoncé que les observations issues des travaux seront intégrées pour finaliser le guide. « Notre ambition est de doter chaque région d'un outil opérationnel, adapté à ses réalités et porteur d'un développement équilibré et durable », a-t-il conclu, invitant les acteurs à une mise en œuvre diligente du guide dans l'ensemble des régions.



*L'assistance*



*Remise du guide à M. Koamy Gomado (à droite)*

La gouverneure du Grand Lomé, Mme Zouréhatou Kassah-Traoré, a salué l'initiative structurante pour la gouvernance territoriale. Elle a souligné que « le guide PDR constitue un référentiel commun qui permettra aux régions de planifier leur développement de façon cohérente, réaliste et alignée sur les priorités nationales ». Elle a invité les participants à des échanges francs pour enrichir le document.

Au nom de la FAO, le chargé du bureau de l'organisation, Djiwa Oyétoundé, a insisté sur l'importance d'une planification intégrée. « Un PDR bien conçu favorise la

sécurité alimentaire, la résilience des territoires et la création d'emplois décents, notamment pour les jeunes et les femmes », a-t-il déclaré. Il a réaffirmé l'engagement de la FAO à accompagner le Togo dans la territorialisation des politiques publiques.

Pour le PNUD, Giscard Kouassi, chargé des questions de gouvernance, a rappelé que le guide s'inscrit dans la dynamique de la décentralisation et de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). « La qualité de la planification conditionne l'efficacité des investissements publics et privés. Ce guide est un outil clé pour des régions plus performantes et inclusives », a-t-il indiqué.

La première secrétaire aux affaires de la GIZ, Mme Barbara Steinbrinker, a mis en avant la valeur ajoutée d'un cadre harmonisé. « L'harmonisation des méthodes de planification renforce la coordination entre acteurs et améliore la redevabilité. La GIZ continuera d'appuyer le renforcement des capacités des collectivités territoriales, a-t-elle rassuré. ATOP/IS/SED/KYA



**ATOP**  
Pour vos articles, reportages  
Nous contacter.

*Actualités, Proximité*

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



## NOUVELLES DES PREFECTURES

### KERAN/MUNICIPALITE :

### LA 1<sup>ERE</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA COMMUNE 3 CONSACREE A LA PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2026

**Kantè, 28 jan. (ATOP)** - Les travaux de la première session ordinaire de l'année du Conseil municipal de la commune Kéran 3 ont été ouverts le mardi 27 janvier à Nadoba, à environ 30 Km à l'est de Kantè.



*Le maire Batinata (au milieu) ouvrant les travaux*



*L'assistance*

Pendant les quatre jours de cette session, les travaux seront essentiellement marqués par la présentation du budget primitif exercice 2026 adopté, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 198.724.943 FCFA. Entre autres sujets au menu des travaux : la définition du plan d'action prioritaire de la feuille de route 2026-2027, la présentation des plans d'action trimestriels concernant les différentes commissions permanentes, l'élaboration et l'exécution des budgets ainsi que la stratégie de mobilisation des différentes ressources pour une orientation budgétaire efficiente.

Grâce aux indications éclairées des services de la trésorerie principale de la préfecture, les élus locaux plancheront sur les voies et moyens pour la mobilisation des

recettes afin d'intensifier auprès des populations des 3 cantons. La sensibilisation au civisme fiscal autour des diverses taxes telles que celles d'habitation, de pâturage, de marché, d'encombrement et d'urbanisme sera également abordée.

Le renforcement de la collaboration entre l'exécutif, les membres du Conseil et le personnel, la planification de l'organigramme et du cahier de charges du personnel sont d'autres sujets à débattre au cours des travaux de cette session. Les élus locaux seront éclairés sur les comptes rendus des diverses activités menées par l'exécutif portant notamment sur le projet CRAMO et la prise des décisions relatives aux actes administratifs.

Le maire Fakounafah Batinata a exhorté l'ensemble du Conseil municipal à s'investir davantage en participant activement aux différentes activités inscrites au programme de ladite session dans le but d'identifier et de satisfaire efficacement les besoins de la communauté locale. Le chef de l'exécutif communal a enfin invité la population et tous les acteurs économiques et professionnels à accompagner les élus locaux pour le développement harmonieux de la commune 3. Le début des travaux a été marqué par la lecture et l'amendement du procès-verbal de la 4<sup>e</sup> et dernière session de l'année écoulée en présence de cadres et de diverses autorités traditionnelles de la localité. Les travaux de cette 1<sup>re</sup> session prennent fin le 30 janvier prochain.

ATOP/PAP/KYA

-----

**BAS-MONO/1<sup>ÈRE</sup> SESSION ORDINAIRE DES COMMUNES BAS-MONO 1 ET 2 :**  
**LES TRAVAUX CONSACRÉS À LA MOBILISATION DES RESSOURCES**

**Afagnan, 28 jan. (ATOP)** - Les conseillers municipaux des communes Bas-Mono 1 et 2 tiennent du 19 au 30 janvier respectivement à Afagnan et Attitogon leur première session ordinaire de gestion de l'année 2026. Les travaux sont consacrés à la mobilisation des recettes communales.

**A Afagnan**, chef-lieu de la commune Bas-Mono 1, cette session, prévue pour 10 jours, permettra aux élus locaux de débattre sur la situation des recettes, des dépenses, des mandatements et de l'état civil du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2025. Les discussions vont porter également sur les stratégies à mettre en place pour mobiliser davantage de ressources pour l'année 2026. Les élus locaux vont délibérer sur l'affermage des marchés et sur les legs de la bibliothèque et le partenariat avec l'association Akuété.

Le préfet de Bas-Mono, Sogbo Kokou Amétépé, a souligné que cette première session constitue un nouveau départ pour toutes les activités de l'année. Il a insisté sur la mobilisation des ressources nécessaires pour relever les défis en termes de développement durable et harmonieux de la commune et l'amélioration des conditions de vie des populations. Le préfet a exhorté les autres acteurs du développement à collaborer avec les élus locaux pour la réussite de leur mission.

Le maire de Bas-Mono 1, Agbassou Agossa, a témoigné sa gratitude au Président du Conseil pour sa politique de décentralisation. Il a invité les conseillers au travail, à plus de responsabilité et de disponibilité.

**A Attitogon**, chef-lieu de la commune Bas-Mono 2, prévue pour 7 jours, la session sera essentiellement consacrée à l'examen des priorités, des projets et des actions à mettre en œuvre au cours de l'année 2026 dans le but de l'amélioration des conditions de



*Les participants*

vie des populations et de la promotion du développement de la commune. Elle permettra au conseiller d'amender le rapport de la dernière session et de revoir l'état de mise en exécution des décisions prises lors des dernières sessions. La session sera également l'occasion pour les élus locaux de réfléchir sur les stratégies de mobilisation des ressources.

Le secrétaire général de la préfecture de Bas-Mono, Katchawatou Pihénam Dia-Eleki, a invité les conseillers à faire preuve de dynamisme, de responsabilité et de cohésion dans le travail afin de répondre efficacement aux attentes des populations et de renforcer la gouvernance locale.

Le sénateur-maire, Afangbedji Komlanvi Sedoufia, a attiré l'attention des participants sur la nécessité de leur apport au développement du milieu. Il a invité les uns et les autres à s'impliquer davantage dans la gestion des affaires de la commune.

ATOP/DK/GMM/KYA

-----  
**GOVERNANCE PARTICIPATIVE:**

**LES POPULATIONS D'AMÉTOGAN-KOPÉ ET TOSSA-KOPÉ ÉDIFIÉES SUR LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

**Afagnan, 28 jan. (ATOP)** - Les populations d'Amétogan-Kopé et de Tossa-Kopé du canton d'Afagnan Gbléta dans la commune Bas-Mono 1, ont été édifiées sur leurs rôles et responsabilités dans la gouvernance locale, participative et inclusive, les 20 et 23 janvier, lors d'une campagne de sensibilisation citoyenne.

Cette activité est à l'actif du Comité local de gouvernance participative (CLGP) de la commune Bas-Mono 1 en collaboration avec le Bureau diocésain du Togo et le Conseil épiscopal justice et paix (CEJP). Elle s'intègre dans la dynamique du plan d'action annuel des organisateurs.

L'objectif est de contribuer à promouvoir la participation citoyenne des communautés dans la gestion des affaires de la cité en vue d'une gouvernance inclusive. La rencontre vise également à renforcer l'esprit de la culture civique et citoyenne, la cohésion sociale et la participation communautaire au sein des villages de la commune Bas-Mono 1.

Les populations ont été entretenues sur les principes de la gouvernance locale, l'implication active des populations dans les processus décisionnels locaux et la gestion transparente des affaires communautaires. Les participants ont été aussi renseignés sur leurs rôles et responsabilités, le concept de droits et devoirs, le leadership et la gouvernance locale et participative. Les échanges ont porté également sur l'importance de l'acte de naissance, un document essentiel pour l'existence juridique des citoyens à l'accès aux droits fondamentaux et la participation de la vie sociale et administrative. Les discussions ont permis aux populations d'Amétogan-kopé et de Tossa-kopé de mieux appréhender leur engagement pour le développement durable et harmonieux de leur localité.

Cette sensibilisation va se poursuivre dans les autres villages dans la commune Bas-Mono 1.

ATOP/DK/SED/KYA



**ATOP**

**Pour vos articles, reportages  
Nous contacter.**

*Actualités, Proximité*

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



## MODERNISATION DE LA JUSTICE:

### **DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION DES TRIBUNAUX LANCÉS À MANDOURI, DAPAONG, TANDJOARÉ ET MANGO**

**Dapaong, 28 jan. (ATOP)** – Le ministre de la Justice et des Droits humains, Me Pacôme Yawouvi Adjourouvi, a remis des sites de construction des tribunaux de première instance des préfectures de Kpendjal, Tône, Tandjoaré et Oti, les 26 et 27 janvier dans lesdites localités.



*Lancement des travaux par le ministre à Mandouri*



*Maquette des édifices de Tandjoaré*

La construction de ces nouveaux édifices, à laquelle s'ajoute la réhabilitation des prisons civiles de Dapaong et Mango, entre dans le cadre de la modernisation de la justice. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail des acteurs judiciaires et l'accès des citoyens aux services de justice.

**A Mandouri**, le bâtiment du tribunal de première instance sera érigé sur une surface d'environ 375m<sup>2</sup>, en rez-de-chaussée. Il comprend quatre bureaux, dont un pour le juge, un secrétariat, deux salles destinées aux audiences et aux délibérations, un local technique, ainsi que des sanitaires. En complément, un second site d'une surface d'environ 132m<sup>2</sup> est réservé à la construction du logement du président du tribunal, afin de renforcer la présence effective de l'autorité judiciaire dans la préfecture.

**Dans le Tône**, il sera construit un bâtiment à deux niveaux. Le rez-de-chaussée comprend une salle d'audience, une salle de délibération, cinq bureaux, des sanitaires ainsi que des espaces dédiés au bien-être du personnel. À l'étage, on retrouve le bureau du procureur, celui du président du tribunal et neuf autres bureaux, accompagnés de sanitaires. L'ancien bâtiment du tribunal sera aussi réhabilité et complété de neuf bureaux supplémentaires.

**A Tandjoaré**, l'infrastructure sera composée d'une terrasse, cinq bureaux, un hall, une salle d'audience et une salle de délibération. Il est prévu également un logement pour le personnel et une clôture.

Après les étapes de Mandouri et Dapaong, le ministre s'est fait représenter par son directeur de cabinet, Kadanga Tchalim, à Mango. Des bâtiments seront construits et d'autres réhabilités au tribunal et à la prison civile. A cette étape, la délégation conduite par le directeur de cabinet a visité la prison civile qui a une capacité d'accueil de 286 personnes.

Le ministre de la Justice et des Droits humains a souligné que cette initiative s'inscrit dans la vision et les orientations du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, qui fait de la modernisation de la justice, du renforcement de l'État de droit et de l'amélioration de l'accès équitable aux services judiciaires des priorités nationales. « C'est un acte majeur pour le ministère de la Justice, qui se doit de veiller à la bonne exécution de ce projet dans les délais impartis. Il s'agit également d'un geste fort en direction du monde judiciaire, notamment des magistrats, qui exercent depuis trop longtemps dans des conditions peu acceptables. Ce projet redonne espoir et permettra, une fois achevé,

d'améliorer nettement leurs conditions de travail », a-t-il déclaré. Me Yawouvi Adjourouvi a exhorté les entreprises en charge des travaux à faire preuve de professionnalisme, de rigueur et de respect strict des délais d'exécution. Il a insisté également sur les normes de qualité à observer scrupuleusement.



Le DC donne le 1er coup de pioche à Mango



Le ministre (gilet) et le préfet de Tône de part et d'autre du panneau de chantier

Les préfets de Kpendjal, Tône, Tandjoaré et de l'Oti, respectivement Kolani Lamboni Fartongue, Ouro-Gouroungou Horoumila, Oukoura Agbanté et Col Ouadja Gbandi Jacques, ont salué cette initiative qui, selon eux, traduit la volonté du gouvernement de rapprocher davantage la justice des justiciables et de doter les juridictions d'infrastructures modernes fonctionnelles et adaptées aux exigences d'un service public judiciaire de qualité. Ils ont promis de veiller au bon déroulement des travaux.

Les travaux vont durer dix (10) mois à Mandouri, six (6) à Dapaong, douze (12) à Tandjoaré et six (6) à Mango.

ATOP/JK/SED

## SOTOUBOUA :

### **LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION RENFORCEE DANS LES PREFECTURES DE SOTOUBOUA ET DE BLITTA A TRAVERS UNE STRATEGIE COMMUNAUTAIRE**



Les participants

**Sotouboua, 28 jan. (ATOP)** – Un atelier consacré au bilan du projet de mise en place d'une stratégie communautaire de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées dans les préfectures de Sotouboua et de Blitta s'est tenu le mardi 27 janvier à Adjengré.

Cet atelier est initié par l'ONG Association pour le parrainage et la formation des enfants démunis (APFED). Il a reçu les appuis techniques de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et

les infractions assimilées (HAPLUCIA) et financiers de la coopération allemande à travers la GIZ dans son programme de Bonne gouvernance financière.

La rencontre a permis aux différents acteurs d'évaluer les actions déjà menées sur le terrain. Il était question également d'identifier les défis persistants et de définir de nouvelles orientations pour renforcer l'implication des communautés locales dans la lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Les participants ont souligné l'importance d'une approche inclusive fondée sur la sensibilisation, la transparence et la responsabilisation des acteurs locaux.

Selon le directeur exécutif de l'ONG APFED, Missoou Kokouvi Laurent, la stratégie communautaire utilisée repose sur plusieurs axes majeurs dont, la formation de 99 relais communautaires, 70 fonctionnaires et 150 leaders des organisations de la société civile pour une cible totale de 4350 personnes sensibilisées et 825 formées. Elle s'est également focalisée sur la mise en place de mécanismes locaux d'alerte et de plainte, la sensibilisation des citoyens à leurs droits et devoirs ainsi que le renforcement de la collaboration entre autorités et communautés. L'orateur s'est réjoui de l'atteinte de tous les objectifs et a invité les acteurs à s'investir pour préserver ces acquis. M. Missoou leur a également demandé de soutenir les réformes en cours dans le pays pour ensemble combattre à la racine le fléau.

Le secrétaire général de la préfecture de Sotouboua, Akakpo Nyamgoulamba, a salué ce projet de lutte contre les actes qui freinent le développement du pays. Il a réaffirmé l'engagement des autorités du pays en général et de celles des deux préfectures en particulier à faire de la lutte contre la corruption une priorité. Pour lui, la participation active des populations à ce projet constitue un levier essentiel pour instaurer une gouvernance locale plus transparente et équitable. M Akakpo a conclu en soulignant que cet atelier bilan marque une étape importante dans la consolidation d'une dynamique communautaire durable au service du développement local et de la confiance entre citoyens et institutions.

A l'issue de l'atelier, plusieurs recommandations ont été formulées. Les participants ont insisté sur la nécessité d'intensifier les campagnes d'information, d'impliquer davantage les jeunes et les femmes dans les initiatives citoyennes et de doter les structures locales d'outils adaptés pour assurer le suivi des cas signalés.

La rencontre a réuni les autorités administratives, les élus locaux, les leaders communautaires, des représentants de la société civile, les forces de sécurité ainsi que des partenaires. ATOP/BTP/MEK/KYA



*Actualités, Proximité*



### OGOU/SANTE :

#### **L'ONG BARAKAH CHARITY APPUIE L'HOPITAL SAINT JOSEPH DE DATCHA EN MATERIELS MEDICAUX**

**Atakpamé, 28 jan. (ATOP)** - L'Organisation non gouvernementale Barakah Charity a procédé, le mardi 27 janvier, à une remise de matériels médicaux à l'hôpital Saint-Joseph de Datcha, dans la commune Ogou 2.

Cette initiative humanitaire est le fruit du partenariat entre l'ONG Baraakah Charity et les autorités de la mairie de Datcha dans le cadre des actions de solidarité et de renforcement du système sanitaire local en faveur des populations vulnérables. L'objectif est de renforcer le plateau médico-technique de l'hôpital pour améliorer la qualité des soins au profit des populations.



*Remise symbolique*

Estimé à environ 6.000.000 FCFA, le don est composé, entre autres, d'appareils de drainage thoracique, de champs opératoires (PM), de fauteuils roulants, de transfuseurs, de kits de soins, de consommables médicaux et de matériels de protection destinés à améliorer les conditions de prise en charge des patients.

Le responsable de l'ONG Barkah Charity au Togo, Bouraïma Souleman, a rappelé que cette action s'inscrit dans la vision humanitaire de l'organisation, axée sur la promotion de la santé et de la dignité humaine. Il a souligné que l'accès à des soins de qualité demeure un droit fondamental et que Barakah Charity entend, à travers ce geste, accompagner les efforts de l'État et des collectivités locales pour renforcer les capacités des structures sanitaires de proximité. M. Bouraïma a également réaffirmé l'engagement de son ONG à poursuivre ses actions sociales au bénéfice des communautés les plus démunies.

Le maire de la commune Ogou 2, Prof. Dandonougbo Iléri, a exprimé sa gratitude à l'ONG Barkah Charity pour ce soutien matériel. Il a indiqué que ce don contribuera significativement à l'amélioration des conditions de travail du personnel soignant ainsi qu'à la qualité des soins offerts aux populations de Datcha et de ses environs. Le maire a, par ailleurs, salué l'esprit de solidarité et de partenariat manifesté par l'ONG, tout en appelant d'autres organisations à lui emboîter le pas.

La directrice de l'hôpital Saint-Joseph de Datcha a apprécié ce geste, estimant qu'il arrive à point nommé dans un contexte marqué par des besoins croissants en équipements médicaux. « Cette action humanitaire renforce ainsi la coopération entre les acteurs locaux et les organisations de la société civile au service du développement sanitaire », a-t-elle indiqué.

La cérémonie de remise s'est déroulée en présence du préfet de l'Ogou Ekpé Kodjo Agbéko Noël, du député Sena Fombo, du personnel soignant, des responsables de l'ONG ainsi que de nombreux acteurs communautaires. ATOP/KKT/KYA

-----

### **BINAH/GESTION DES CATASTROPHES :**

#### **LES AUTORITÉS SENSIBILISÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET FEUX DE VÉGÉTATION**

**Pagouda, 28 jan. (ATOP)** - Les autorités de la préfecture de la Binah ont été sensibilisées sur les risques d'incendie, feux de végétation et le comportement responsable à adopter en cas de catastrophe, le mardi 27 janvier à Pagouda.



*Les participants*



*Table d'honneur*

L'activité est l'œuvre de l'Agence nationale pour la protection civile (ANPC) de la région de la Kara. Elle s'inscrit dans le cadre de son cahier de charges en matière de prévention et d'alerte des catastrophes naturelles et aléas climatiques. Elle s'est déroulée autour du thème : « Ensemble protégeons nos populations contre les risques de catastrophes ».

L'objectif est d'échanger avec les autorités de la Binah sur les bons réflexes à adopter face aux aléas climatiques, notamment les vents violents, incendies, feux de végétation et les inondations, visant à éviter leur survenue.

Les participants ont été éclairés sur la réalisation des pare-feux aux alentours des champs, la pratique de la jachère, les plantations et la création des forêts, la construction des greniers de conservation des récoltes et les habitations. Ils ont aussi été conviés à dynamiser les comités anti-feux et sensibilisés sur les bonnes pratiques et à respecter les feux précoces aux dates indiquées par le ministère chargé de l'Environnement et à bien les encadrer afin d'éviter leur propagation.

Le chef centre régional des opérations d'urgence de la direction régionale nord de l'ANPC Kara, Lieutenant Samié Essowé, a rappelé les missions régaliennes de l'ANPC depuis sa création en 2017. Selon lui, l'Agence a pour mission d'informer et d'éduquer la population en matière de protection civile. Il a profité pour demander aux participants de continuer la sensibilisation dans leurs milieux respectifs.

Le représentant du directeur préfectoral de l'Environnement de la Binah, Adjudant-chef Pagnabana Agba, a exhorté les acteurs invités à relayer la sensibilisation afin d'amener la population à comprendre l'importance des feux de brousse précoces pour la préservation de l'environnement.

Le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou, a salué la démarche de l'ANPC qui vient rappeler la conduite à tenir pour réduire les risques liés aux incendies en cette période de vent violent. Il a témoigné sa gratitude au Président du Conseil pour les efforts consentis en faveur de la réduction de ces catastrophes dans le pays.

ATOP/A K/TAL/SED

-----

LACS :

## **LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ÉDIFIÉS SUR LES INNOVATIONS DE LA LOI DE FINANCES 2026**

**Aného, 28 jan. (ATOP)** - Les opérateurs économiques et les acteurs du secteur privé de la commune Lacs 1 ont été édifiés, le mardi 27 janvier à Aného, sur les innovations de la loi de finances 2026. C'était lors d'une rencontre de sensibilisation axée sur le thème « Les mesures fiscales et douanières contenues dans la loi de finances 2026 ».



*Table d'honneur*



*Les participants*

Cette sensibilisation est une initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo). La rencontre a mobilisé des dirigeants de PME/PMI, des grandes entreprises, des comptables et directeurs financiers, des opérateurs des filières agricoles (Sojaculteur, exportateur de noix de cajou), des conseillers fiscaux et des porteurs de projets. Elle s'inscrit dans la dynamique du dialogue instauré par le Comité de concertation Etat/secteur privé (CCESP).

L'objectif est de permettre aux opérateurs économiques de la localité de s'approprier les nouvelles dispositions fiscales et douanières de la loi de finances 2026 afin de sécuriser leurs activités et d'optimiser leur gestion fiscale.

La rencontre a permis aux acteurs du secteur privé de mieux appréhender les innovations introduites dans la loi de finances 2026 en vue d'assurer une application conforme et efficace. Il est aussi question pour les organisateurs de présenter les priorités budgétaires, d'expliquer le fonctionnement et l'obligation de la facture électronique certifiée. La finalité est de vulgariser les mesures sociales et incitatives de la loi de finances 2026.

Les échanges ont porté sur le cadre général d'action de la loi de finances 2026, les innovations introduites, les mesures spécifiques, les modifications du code général des impôts et celui des procédures fiscales. Les participants ont été édifiés sur les obligations déclaratives et les procédures fiscales applicables aux entreprises. Les innovations introduites sont, entre autres, l'exonération de la TVA sur certains produits locaux, des droits et taxes de douanes sur les véhicules de transport, la facilité de l'enregistrement des marchés publics pour les jeunes et femmes entrepreneurs.

Le directeur régional Maritime de la CCI-Togo, Nika Juste, a salué la mobilisation des opérations économiques et relevé les objectifs et les raisons qui motivent la sensibilisation. Il a exhorté les opérateurs économiques à s'approprier les innovations importantes introduites dans la loi de finances pour renforcer le civisme fiscal. ATOP/DK/GMM/KYA

## DU MATÉRIEL DE TRAVAIL À LA COOPÉRATIVE « SOUSSOUMILADÉ »

**Aného, 28 jan. (ATOP)** - La coopérative « Soussoumiladé », spécialisée dans la transformation et la commercialisation de la tomate, basée à Aného-Kpota dans la commune Lacs 1, a bénéficié, le mardi 27 janvier, de matériels de travail et d'équipements.



*Remise symbolique du matériel*



*Vue partielle du matériel*

Le don est constitué de bassines de 100 litres, de marmites en fonte GM n°40, de tonneaux en plastique, de seaux, de casseroles avec couvercles, de couteaux, de louches et de passoirs. Il comprend également une bouteille de gaz chargées, des foyers à gaz avec raccords, des capsules, des capsuleuses, des bouteilles, des bœufs avec couvercles, entre autres.

Cette action humanitaire est à l'actif du Service allemand de coopération internationale pour le développement durable (GIZ). Elle s'inscrit dans la dynamique du projet de promotion de l'emploi pour les femmes et les groupes vulnérables (Pro-Emploi+). Ce don est aussi le fruit du partenariat entre la GIZ et la mairie de la commune des Lacs 1.

Son objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de vie des membres de la coopérative et au renforcement de l'économie locale. Il vise également à soutenir la coopérative dans son élan de travail quotidien.

La cheffe composante Développement des entreprises, Mme Sika Ekouhoho, représentant la cheffe du projet Pro-Emploi+, a relevé les objectifs qui sous-tendent ce geste. Selon elle, ce don permettra, entre autres, aux membres de la coopérative d'améliorer leurs revenus et de participer au succès des économies locales. Mme Ekouhoho a exhorté les bénéficiaires à prendre soin du matériel pour le renforcement de la coopérative et le mieux-être de ses membres.

Le sénateur-maire, Me Aquéréburu Coffi Alexis, a salué et apprécié la coopérative pour son organisation et son potentiel à créer de la valeur ajoutée, des emplois et des revenus au profit de la population locale. Il a exprimé sa reconnaissance à la GIZ et indiqué que la remise des kits ne constitue pas seulement un appui matériel, mais aussi un symbole de confiance, de partenariat et de responsabilité partagée. Le sénateur-maire a exhorté les membres de la coopérative à faire bon usage du don.

La présidente de la coopérative « Soussoumiladé », Mme Koffi-Kuma Wotsa, a remercié le maire de la commune Lacs 1 pour ses multiples actions en faveur de sa structure et a renouvelé sa reconnaissance à la GIZ pour son appui. Elle a promis de faire un bon usage du matériel et des équipements mis à leur disposition.

ATOP/DK/MG/KYA

### YOTO /CAMPAGNE NATIONALE DE PLAIDOYER :

#### **DES APPRENTIS SENSIBILISES SUR LEUR ROLE CITOYEN**

**Tabligbo, 28 janv. (ATOP)** – L'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG/YMCA) du Togo a sensibilisé, le mardi 27 janvier à Tabligbo, des jeunes apprentis de la Chambre des métiers de la commune Yoto 1 sur leur contribution à l'édification d'une société plus juste et prospère.

Cette séance de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale des droits de l'homme, observée chaque 10 décembre. Elle constitue un volet du projet « Doin't right » (DIR), financé par YMCA/YWCA de Suède et Horyzon, et mis en œuvre dans les préfectures du Golfe, des Lacs, de Zio, de l'Ogou et de Yoto. Ce projet vise à protéger, accompagner et réinsérer les jeunes vulnérables et à risque du pays.

L'activité vise à renforcer l'engagement des autorités locales et nationales en faveur de la promotion, de la protection et de la réalisation effective des droits humains des jeunes, à travers une mobilisation stratégique. Il s'agit également de sensibiliser les décideurs sur leur rôle dans la garantie des droits civils, sociaux et judiciaires des jeunes. La rencontre a servi de cadre de dialogue intergénérationnel entre jeunes, autorités et acteurs de la société civile, en vue d'obtenir des engagements concrets pour l'intégration des recommandations du projet DIR dans les politiques locales.

Les jeunes ont été instruits sur leurs droits et devoirs dans le développement de leur commune. Ils ont également été sensibilisés à la participation citoyenne dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, et aux risques liés à la consommation de drogue.

Le coordonnateur du projet DIR à l'UCJG/YMCA Togo, Dégboe-Ayih Pierre, a indiqué que le projet s'attaque aux enjeux clés auxquels font face les jeunes, notamment la santé, la justice, l'entrepreneuriat et l'employabilité. Il a encouragé les jeunes à s'engager dans le contrôle citoyen de l'action publique et à saisir les opportunités qui



*Les apprentis*

s'offrent à eux pour le développement de leur communauté. Le coordonnateur a, par ailleurs, remercié les autorités locales pour les facilités accordées à l'organisation de la rencontre et les a invités à maintenir leur ouverture afin de permettre l'aboutissement des initiatives engagées.



*M. Degboe dans son intervention*

a exhorté les jeunes à adopter des habitudes saines favorables à leur épanouissement.

La rencontre a connu la participation du président de la Chambre préfectorale des métiers de Yoto, Kanouma Kokou, des parajuristes, ainsi que des patrons et patronnes d'ateliers.

ATOP/SAK/AO/KYA

Le chargé de communication de YMCA Togo, Amewou Sylvain, a expliqué que le mouvement s'est assigné pour mission de bâtir une jeunesse capable d'œuvrer pour la justice sociale et la paix, à travers la promotion d'une culture de leadership fondée sur les principes chrétiens et des valeurs partagées. Il a invité la jeunesse à s'approprier le projet pour en assurer la réussite.

De son côté, le coordonnateur du site du projet DIR dans le Yoto, Semanou Noël,



**ATOP**

Pour vos articles, reportages  
Nous contacter.

*Actualités, Proximité*

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



## SPORTS

### SPORT/OTI :

#### **UNE COURSE POPULAIRE ET UNE MARCHÉ SPORTIVE POUR MARQUER LE LANCEMENT DES FESTIVITES DE LA FETE TRADITIONNELLE « Koudapaani » A MANGO**

**Mango, 28 jan. (ATOP)** - Le maire de la commune Oti1, Noukome Nimani Ignace a lancé les festivités de la fête traditionnelle des ressortissants du Grand Oti (Oti et Oti-Sud) « Koudapaani » à travers une course populaire et une marche sportive, le samedi 24 janvier à Mango.

Ces activités sportives sont initiées par le comité d'organisation de cette fête et se sont déroulées simultanément à Mango (Oti 1), à Barkoissi (Oti 2) et à Gando (Oti-Sud 1). Le but est de mobiliser les différentes couches sociales à participer activement aux activités prévues dans le cadre de cette célébration axée sur « Education à la culture de la paix, facteur de la cohésion sociale pour le développement harmonieux du Grand Oti ».

Cette course populaire et la marche sportive ont mobilisé des jeunes, des élèves, des femmes, des autorités locales, chefs de services et autres.

S'agissant de la course populaire, les concurrents des deux sexes ont parcouru 5 Km à travers la ville de Mango. A l'issue de cette course au niveau des hommes, la

première place est allée à Seydou Bassine du Lycée technique de Mango, en 16 mn 20 s, la 2<sup>e</sup> place est occupée par Yacoubou Abdoul du CEG Mango ville 2, en 16 mn 45 s, quant à la 3<sup>e</sup> place, elle est occupée par Oussarama Sèm du CEG Mango ville, en 17 mn 15s

Chez les filles, Assih Louise du CEG Mango ville 1 survole la course en 17 mn 05 s, elle est suivie de Soulemane Marselene du même établissement en 17mn 40 s, la 3<sup>e</sup> place est revenue à Yaya Chémaou du CEG Mango ville 2, en 18 mn 2 sec. Les cinq premiers dans chaque catégorie ont été gratifiés d'une enveloppe et des kits scolaires. Les autres participants ont été primés.

Plusieurs activités sont inscrites au programme des festivités, entre autres, des émissions radiophoniques synchronisées sur les trois radios de la place, des causeries débats, des conférences publiques, des offices religieux, des soirées culturelles (Mega-concert et miss Koudapani).

Le maire de la commune Oti 1, Noukome Nimani Ignace a félicité les coureurs pour l'esprit du fair-play qui a caractérisé cette course. Il a convié les jeunes à participer aux causeries débats et à cultiver sans cesse, les valeurs civiques et citoyennes, indispensables au développement du Grand Oti.

L'apothéose de cette fête est prévue le 31 janvier sur le terrain de l'EPP Eyadema de Mango en lieu et place du stade municipal en pleine réfection. ATOP/TT/KYA

-----  
MAROC :

### **LA DOUBLE CONSECRATION AVANT LES FINALES CONTINENTALES DU CHAMPIONNAT AFRICAIN DE FOOTBALL SCOLAIRE**

**RABAT, (CAF)** - Le Maroc sera représenté cette saison aux Finales Continentales du Championnat Africain de Football Scolaire de la CAF dans les catégories garçons et filles U-15, après avoir remporté les titres dans les deux divisions lors des éliminatoires UNAF, achevés le mardi 27 janvier au Caire.

Dans un tournoi disputé sous format aller-retour, les équipes marocaines se sont imposées avec autorité, décrochant ainsi leur billet pour représenter la zone UNAF lors des Finales Continentales, prévues plus tard cette année.

Chez les garçons U-15, le Maroc a assuré le titre grâce à un nul 0-0 contre l'Algérie, suivi d'une victoire 2-0 contre les hôtes égyptiens, au terme d'un match intensément disputé.

Chez les filles U-15, la performance fut tout aussi remarquable : un succès 1-0 contre l'Algérie lors du match d'ouverture, suivi d'une large victoire 4-0 face à l'Égypte, scellant ainsi le titre et la qualification.

Avec les éliminatoires UNAF désormais derrière elles, les équipes se tournent vers les éliminatoires UNIFFAC, programmés du 2 au 8 mars, qui constitueront la dernière étape avant les très attendues Finales Continentales.

Mais le tournoi au Caire ne s'est pas limité aux performances sur le terrain. Dans la continuité de la mission du Championnat Africain de Football Scolaire de la CAF, plusieurs programmes de renforcement des compétences ont été menés en parallèle, visant à former entraîneurs, arbitres, responsables médicaux et jeunes journalistes, tout en promouvant la protection et le bien-être des jeunes joueurs.

Parmi ces initiatives phares : l'atelier TotalEnergies « Conduire le Futur », le programme des jeunes arbitres, celui des jeunes médecins, l'atelier des jeunes reporters, ainsi que les ateliers de protection de la CAF, qui participent tous à laisser une empreinte durable au-delà du terrain.

Les classements finaux des éliminatoires UNAF ont couronné les équipes marocaines, et la CAF annoncera prochainement tous les détails concernant les Finales Continentales du championnat.

Cafonline

## CHAMPIONNAT SCOLAIRE :

### **EN GAMBIE, LA FORMATION OUVRE LE BAL**

**BANJUL, (CAF)** - Portées par les instructeurs de la CAF, les sessions ont réuni joueurs, encadrants et enseignants autour d'un apprentissage très concret, pensé pour renforcer le bien-être et la culture football moderne des pensionnaires U15.

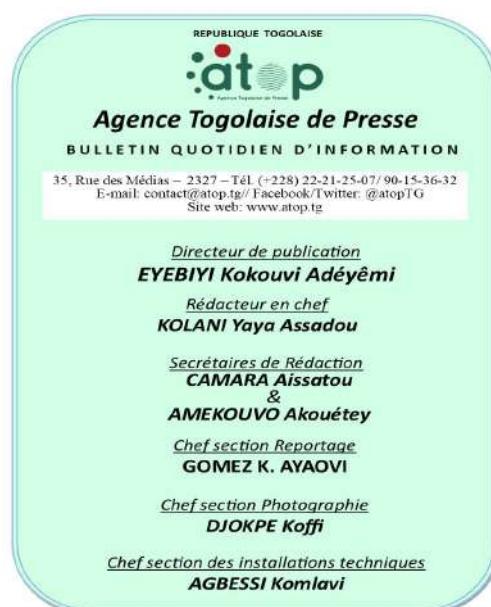
Premier volet : la protection des enfants. Un thème cardinal pour la CAF, qui a martelé son principe de tolérance zéro. Reconnaître les signaux d'alerte, savoir comment réagir, comprendre les mécanismes de signalement : autant de notions que les jeunes et leurs référents ont pu explorer. L'initiative Protect the Dream a servi de fil conducteur, rappelant à chacun la responsabilité des adultes dans la sécurisation de l'environnement football.

Le module médical, lui, s'est voulu tout aussi opérationnel. Des premiers gestes d'urgence aux méthodes d'évaluation sur le terrain, en passant par la prévention des blessures, les participants ont plongé dans les protocoles qui rythment désormais le football de haut niveau. De quoi offrir aux jeunes joueurs la confiance indispensable au fil de la compétition.

Dernier temps fort : le workshop digital, reflet d'un football en pleine mutation. Communication, présence médiatique, compréhension des outils numériques : les futures générations ont été initiées aux codes d'un paysage où le digital pèse autant que le jeu.

Ces ateliers résument l'ambition affirmée de la CAF : une formation globale, qui dépasse le terrain et façonne des joueurs éclairés, responsables et armés pour le futur.

Alors que la compétition démarre en Gambie, cette journée de formation rappelle que la performance sportive passe aussi par-là : protéger, éduquer, accompagner. Une manière pour la CAF de bâtir non seulement des footballeurs, mais des jeunes Africains pleinement préparés à ce que le football — et la vie — peuvent leur offrir.  
Cafonline



**Copyright, ATOP. Tous droits réservés**

20  
26

Une vision, un objectif ...

- *Diversifier les productions et canaux de production*
- *Se rapprocher davantage des populations*

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE**

*L'information en boucle sur [www.atop.tg](http://www.atop.tg)*